

BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES

Avec Vous

Le mot du maire | Les permanences | L'état civil | Séances du conseil municipal | Bien vivre à Chaulnes | La parole aux associations | Informations diverses | Le coin des enfants | Centenaire 1914-1918

OCTOBRE 2016 • N°: **70**

















Concours des MAISONS fleuries 2016

Le Mot du Maire

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition de notre bulletin municipal, pour lequel vous êtes nombreux à apprécier la qualité et la diversité des informations diffusées. Merci encore à tous ceux qui l'alimentent, le font vivre, le mettent en page, le diffusent, montrant ainsi le dynamisme de notre commune. Et ce, malgré la rigueur budgétaire que j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion d'évoquer à travers ces lignes.

Rigueur budgétaire, transferts de compétences vers une Communauté de Communes « fusionnée », mutualisations, économies d'échelle,…, vont inévitablement entrainer quelques changements dans notre organisation municipale.



Laurent Drocourt
Nouveau secrétaire général

Nous accueillerons au 1er novembre notre nouveau secrétaire général, directeur des services, en remplacement de Mme Gorguet, qui va profiter d'une retraite bien méritée.

En revanche, nous ne remplacerons pas un autre départ en retraite, pour les raisons citées ci-dessus.



Martine Gorguet

Les horaires d'ouverture de la Mairie s'en verront ainsi légèrement modifiés, sans bien-sûr porter atteinte à la qualité et aux obligations de service public.

Les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté depuis des années, contrairement à bien d'autres communes, et l'objectif est de poursuivre dans cette voie…le plus longtemps possible.

Je tiens à nouveau à remercier l'ensemble du Conseil Municipal et les employés communaux qui m'aident à aller dans ce sens.

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes

Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**
- Mardi et jeudi (sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie**
Si besoin, contacter M. Lemaire Pierre : 44 rue de Pertain – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.85.52.07

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

→ La Croix rouge - Banque alimentaire tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

Les permanences du Centre Médico – Social

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire : **Mme De Matos**
Secrétariat ouvert au public : le 2ème et 4ème lundi, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Assistante sociale : **Mme Masset**
- permanence sans rendez – vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez – vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur : **M. Tripet**
- permanence sans rendez – vous le mardi matin de 9h15 à 11h30
- rendez – vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi

Consultation de nourrissons sur rendez – vous avec médecin de PMI :
- 1er mardi de 13h45 à 16h30
- 4ème lundi de 9h à 11h30

Sage – femme de PMI : **Mme Desmarest**
- le jeudi sur rendez – vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : **Mme Guillaume**

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(accessible 24h/24h)
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde



Etat - Civil

Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

16 juin 2016	:	Ynès BARRAT
8 juillet 2016	:	Dayan COULON
10 juillet 2016	:	Malonn FRUITIER
11 août 2016	:	Chloé NICOLAS
13 août 2016	:	Maelle NOZIERE
2 septembre 2016	:	Evan JAMINAIS
10 septembre 2016	:	Lise FOSSIER
4 octobre 2016	:	Lucas BROCHER



Ynès BARRAT



Se sont unis :

- 25 juin 2016	:	Jackie DEFRUIT et Céline DENIS
- 6 août 2016	:	Laurent LEFÈBVRE et Candice FOUGERAY
- 13 août 2016	:	Geoffrey LESTURGEZ et Céline CARON
- 13 août 2016	:	Patrice RANSON et Laetitia BELGUISE
- 20 août 2016	:	Alexandre RICHARD et Hélène GOUBET
- 27 août 2016	:	Benoit VALLOIS et Fanny GAÏDA
- 24 septembre 2016	:	Daniel RÉMY et Véronique DIEPOLD
- 24 septembre 2016	:	Mehmet VURAL et Hatice KURT

Nous ont quittés :

5 juillet 2016	:	Renée CARON
8 juillet 2016	:	Jean ROBAK
1er août 2016	:	Alcidienne LEBRUN
6 août 2016	:	Daniel LEFÈVRE
26 août 2016	:	Robert SELLEM
14 septembre 2016	:	Bernadette KRUMBIEGEL
20 septembre 2016	:	Geneviève BROSSARD
22 septembre 2016	:	Pierre COUANAY
11 octobre 2016	:	Charlotte RAMECKI

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

Séance du Conseil Municipal

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 5 septembre 2016

Présents : MM. Linéatte, Gance, Mme Lebrun, MM. Noblécourt, Capelle, Boitel, Lanvin, Cheval, Mmes Aberbour, Marie-Josée et Valérie Legrand, Mme Masson, M. Brunoy, Mme Not, M. Lecot.

Excusés : Mme Latapie avec pouvoir à M. Linéatte
Mme Simon avec pouvoir à Mme Not
Mme Diéval avec pouvoir à M. Brunoy
M. Merlin avec pouvoir à Mme Lebrun

Le quorum atteint la séance débute à 19 h. Mme Lebrun est nommée secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance précédente, n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.
Monsieur le Maire propose que l'assemblée observe une minute de silence pour le décès de M. Roger Teillon, ancien Maire – Adjoint et les deuils qui ont frappé Mme Lebrun et M. Boitel.
Il félicite Mme Aberbour pour la naissance de la petite Flora.

I. Fusion CCHP - CCS

En introduction, Monsieur le Maire rappelle que la fusion sera effective au 1er janvier 2017, le Préfet ayant arrêté le périmètre territorial. Cette entité portera le nom de « Terre de Picardie – Le Cœur des Hauts de France » dont le siège sera à l'actuelle CCHP, tenant ainsi compte de la proximité de la ZAC de Haute - Picardie. La trésorerie sera celle de Rosières.

M. Cheval confirme :
A défaut de précisions de l'Etat, l'aspect général de cette communauté de communes se fera conformément aux textes en vigueur et selon une méthodologie claire :
- les 2 exécutifs ont unanimement opté pour le nom de la future communauté de communes. Le logo suivra la même logique que pour le nom, c'est-à-dire une ligne volontariste.
Le siège à Estrées – Deniécourt obéit à une logique territoriale dont la ZAC est le symbole emblématique.

Au niveau du personnel, un audit est en cours pour diagnostiquer la future structuration des services afin d'éviter les doublons et d'optimiser la mutualisation. Le volume travail va augmenter et des besoins nouveaux en terme de services se profilent.
En conséquence, les charges de personnel représenteront un coût supplémentaire si on s'aligne sur le plus grand dénominateur commun avec inévitablement un impact sur la fiscalité.
Le travail sur les statuts de la future structure ne pose pas de difficultés majeures. L'harmonisation des taux d'imposition est en cours de réflexion. L'élection du Conseil Communautaire se fera au plus tard le 4ème vendredi de janvier.

Mme Not : Quelles seront les incidences sur le Conseil Municipal ?
M. Cheval : la représentativité des communes a fait l'objet d'un nouveau mode de calcul fixé par l'Etat (8 délégués pour Chaulnes pour le moment).
Mme Lebrun : Le nom est – il officiellement entériné ?
M. Cheval : Absolument.

II. Rapports d'activités 2015

a) SIEP

Monsieur le Maire détaille le rapport qui retrace la création de la régie, la composition du syndicat qui compte environ 18 000 abonnés et dont le siège est à Rosières.

Sont détaillés :
- les différentes stations de pompage (volumes prélevés) ;
- la qualité de l'eau : 100 % de conformité par rapport aux normes fixées par l'ARS et l'autosurveillance et ce malgré l'incident de Morchain (orage) qui a endommagé les installations et dont le relai a été pris par Caix ;
- la reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) ;

M. Cheval intervient afin de donner quelques précisions sur l'ORQUE.

- les ouvrages existants ;
- les travaux réalisés ;
- la distribution de l'eau ;
- le rendement (83,62 % de consommation / au volume prélevé) ;
- le prix de l'eau.

M. Noblécourt interroge M. Cheval sur la nature des substances retrouvées dans l'eau.
M. Cheval : Elles proviennent des lessivages des routes, des rejets d'usine des années antérieures, la migration de l'eau étant très lente.

Adopté à l'unanimité

b) CCHP

Monsieur le Maire présente ce rapport qui redéfinit :
- le territoire, les compétences, les élus,
- le fonctionnement des services et les effectifs,
- le bilan financier,
- la réforme territoriale,
- le bilan des actions menées par compétences.

M. Cheval annonce qu'un projet est en cours pour l'implantation d'une entreprise de pièces de rechange peugeot / citroën avec 60 emplois à venir.
Une option pour une parcelle a été posée par Agrosphère pour un bâtiment clé en main (PC déposé et obtenu).

Le rapport se poursuit avec le fonctionnement du service « déchets ménagers ».
M. Lanvin tire les conclusions suivantes sur ce service : plus on valorise, plus on augmente les recettes qui impliqueront une baisse de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Il précise en plus, que certaines associations subventionnées par la commune doivent prendre des leçons de tri sélectif et trouve leur attitude déplorable et préjudiciable à l'environnement.
M. Cheval : Peut-être pas une baisse, mais au moins une non – augmentation.
Adopté à l'unanimité

III. Fonctionnement Mairie / départs en retraite

2 agents partent en retraite cette année. Elles occupent les postes de comptable et de secrétaire générale. Le poste lié à la comptabilité ne sera pas remplacé d'où la nécessité de réorganiser les services. Le partage des missions se fera sur les 2 agents restant qui font preuve de professionnalisme pour les accomplir. Il est évident que dans ces conditions, l'amplitude horaire des heures d'ouverture de la Mairie sera revue et fera l'objet d'une communication via le bulletin municipal. L'effort qui est demandé aux agents sera bénéfique à la population dans le sens où les charges de personnel seront en baisse et n'impacteront pas la fiscalité.
M. Lanvin : L'agent en charge du football a-t-il vu sa quotité de travail passée de 30 à 35 h ?
M. Linéatte : Non.
Mme Ponchart V. : Qu'en est – il des agents en longue maladie ?
M. Linéatte : Trois d'entre eux sont toujours placés en arrêt de longue maladie. Je tiens tout spécialement à féliciter ceux qui restent, qui font au mieux pour s'acquitter de leur tâche.
Mme Ponchart V. : Il faut noter que certains administrés font toujours preuve d'incivilité, par exemple par des dépôts de détritus augmentant la charge de travail des agents de façon inutile.

IV. Approbation du PLU

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a engagé la procédure de modification simplifiée du PLU le 19 avril 2016. Cette modification porte sur la suppression de l'emplacement réservé n°1 pour la création d'une voirie reliant l'avenue Aristide Briand à la zone à urbaniser AU1 et desservant en même temps la future maison médicale.
Le 24 mai 2016, une délibération a fixé les modalités de mise à disposition du projet : consultation en Mairie du dossier du 14 juillet au 15 août 2016, exposition du projet dans le hall de la Mairie et consultation du dossier sur le site de la commune.
Le 21 juin 2016, les personnes publiques associées ont été consultées.
Les formalités de publicité ayant été accomplies, le registre de consultation du public n'ayant reçu aucune observation, il convient d'approuver la modification simplifiée du PLU.

Adopté à l'unanimité

V. Convention Lunor

Dans le cadre des fonds de revitalisation du territoire, une convention avait été signée entre l'Etat et Lunor à sa fermeture. Celle-ci précisant qu'une mise à disposition d'une durée de 10 ans de locaux sous forme de bureaux était consentie.

Il y a peu, Monsieur le Maire a été contacté par une entreprise désireuse de s'implanter à Chaulnes. Son activité consiste en la production et la maintenance d'appareils de pesée et Chaulnes a été choisie pour parfaire leur maillage national.
Monsieur le Maire a contacté Madame la Sous – Préfète, pour la mise en place de cette convention. Malheureusement, Madame la Sous – Préfète a informé que les fonds auraient été reversés vers un autre service. A ce jour, les services préfectoraux et la DIRECCTE s'emploient à réactiver cette convention.
M. Noblécourt s'insurge contre les dirigeants de Lunor qui ont dans un premier temps méprisé les salariés et les élus dans un deuxième temps.
De plus, les odeurs s'échappent des anciens bassins de Lunor et rendent l'atmosphère irrespirable.
M. Linéatte remontera cette information lors de sa prochaine entrevue avec Madame la Sous – Préfète.
M. Noblécourt se plaint également des poussières qui s'échappent du réveil agricole et qui risquent de nuire à la santé des riverains.

VI. Subvention Cyclo - Club

Leur budget prévisionnel ayant été communiqué, Monsieur le Maire propose d'allouer au cyclo – club, une subvention de 300 € pour l'organisation de l'anniversaire des 40 ans du club, s'alignant ainsi sur l'aide accordée par la CCHP.
Adopté à l'unanimité

VII. Rapport Commissions

a) Commission Environnement – Communication

Mme Lebrun : Le passage du jury PSHS et du jury départemental a débouché sur des préconisations récurrentes : la taille des tilleuls, et l'inesthétique de l'abri bus rue Pierre et Marie Curie.
Le jury apprécie les efforts constatés d'année en année dans les rues de la ville.Un dossier leur a été remis, résumant les phases du fleurissement des différentes rues en 2015.
5 candidats se sont inscrits au concours des maisons fleuries, a été désigné comme lauréat le 31 Route d'Hallu. Ce candidat a été présenté au concours maisons fleuries du Pays Santerre Haute Somme et obtenu le 2ème prix. La remise des prix se fera le 5 octobre.
Mme Lebrun informe l'assemblée que les prochaines réhabilitations seront le jardin public et les entrées de ville.

- Communication

Le prochain bulletin sortira le 30 octobre, toutes les propositions sont les bienvenues.

b) Commission Voirie – Bâtiment

- calendrier Ad'Ap

M. Gance : dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, il convient d'établir un agenda des travaux à réaliser.
Ceux – ci se feront soit en régie soit confiés à des entreprises. L'estimation de ces travaux est estimée à 140 000 €.
M. Gance reverra le bureau de contrôle pour leur exécution en toute conformité.

- Règlement du cimetière

L'extension du cimetière nécessite l'élaboration d'un règlement intérieur. La commission réétudiera certains points. D'ores et déjà, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur les redevances funéraires.
Monsieur le Maire propose, suite aux réflexions de la commission :
- concession unique : 30 ans = 105 €
- cavurnes : 30 ans = 105 €

M. Cheval évoque la possibilité de « marquer » les tombes afin de connaître la date de fin de concession.
Adopté à l'unanimité

- Travaux en cours

- Deux composteurs seront installés dans le cimetière.
- Visite du lotissement rue de Lihons et Tour de Ville : 15 septembre à 18 h.
- Détournement des eaux pluviales de la rue de Pertain afin de réduire l'afflux d'eau au rond point du Général Leclerc : réalisé.

Il convient cependant de conventionner avec la CCHP afin de percevoir une subvention égale à 20 % du montant des travaux.

Adopté à l'unanimité

- Contre expertise prévue de la toiture du stade.
- Clôtures des boules lyonnaises : un auto entrepreneur sera contacté.
- Rénovation du monument aux morts en régie.
- Réfection des portes de l'église (voir M. Defruit pour un devis)
- M. Linéatte a contacté le bureau d'études Evia pour une mission de maîtrise d'œuvre. Celle-ci portera sur la création d'une voirie pour la desserte de la future maison médicale.
- Bornes électriques :

FDE a proposé à la commune l'installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques.
Les besoins techniques pour l'installation consistent en une emprise de 2 X 3,30 m de largeur, la proximité d'un réseau électrique et la connexion 3 G. Cette opération est couverte à 70 % par les subventions de la FDE et de l'ADEME soit une charge résiduelle de 3 600 € / borne. La prise en charge des dépenses d'électricité et la destination des recettes générées par l'usager feront l'objet d'un questionnement supplémentaire de la FDE.

- Travaux rue du Tour de Ville :

Cette réhabilitation sera subventionnée à hauteur de 20 % environ par la CCHP et bénéficiera de l'enveloppe parlementaire de M. Manable à hauteur maximum de 5 000 €. Les travaux devront être commencés courant 2016.
M. Cheval suggère de questionner le SIEP qui doit procéder au changement des canalisations d'eau.

- Points divers

La SNCF envisage des travaux importants sur la ligne Amiens Tergnier et cherche un terrain destiné à recevoir des bâtiments (base de vie) et leurs réseaux pour loger 40 personnes.

Le Centre Médico - Social souhaite organiser en collaboration avec la Croix Rouge (support financier) des ateliers de cuisine. Dans ce cadre, il sollicite da la commune le prêt d'une salle 1 journée par mois.
Adopté à l'unanimité



† **R**oger TEILLON nous a quittés le 23 juin 2016.

Il a exercé la professsion de boulanger de 1963 à 1987 avant d'être buraliste au café du commerce à CHAULNES jusqu'en 1995.

Il s'est alors investi dans la vie de la commune en tant qu'adjoint au Maire de 1995 à 2003 et bénévole dans le monde associatif.

Très apprécié pour son abord spontané et chaleureux, son entrain à rendre service, il laisse à tout son entourage et à sa famille un grand vide.

Une rentrée réussie au collège Aristide Briand

Les vacances d'été ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir. Depuis le 1er septembre en effet, les 354 collégiens ont repris le chemin des salles de classes… avec quelques nouveautés !

Une rentrée réussie

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les collégiens n'ont pas perdu de temps. Après avoir été pris en charge par leurs professeurs principaux, ils ont, dès 10 heures du matin, commencé les cours. Une immersion pour le moins rapide, et un message clair : au travail !

Tous les professeurs étaient nommés à la rentrée. L'infirmière scolaire, elle, n'est arrivée que quelques jours plus tard, mais désormais tout le monde est sur le pont et le Navire Aristide Briand tient le bon cap !

Une intégration en douceur pour les nouveaux élèves de 6ème



Dans le cadre du dispositif Ecole ouverte, 34 des 88 élèves de 6ème, tous volontaires, ont effectué leur rentrée dès le mercredi 24 août. Durant toute la semaine, ils ont eu l'occasion de rencontrer les adultes de l'établissement et de s'approprier les lieux, au calme. Des activités ludiques, éducatives et scolaires ont ponctué les journées. Le point d'orgue de la semaine s'est traduit par une sortie à Nausicaa, appréciée par les jeunes. Les élèves ont aussi eu les honneurs de la presse régionale, puisqu'une journaliste du Courrier picard est venue les interviewer.

Des nouveautés à foison !

Réforme des collèges, médiation par les pairs… et un regard vers l'horizon

Comme dans tous les établissements de France, la réforme des collèges est mise en place depuis la rentrée.

Le collège ne se contente pas de cette nouveauté : projet de médiation par les pairs (les élèves règlent entre eux avec l'aide des adultes, les petits conflits quotidiens), projet Horizon avec le collège de Péronne (certains élèves en difficulté iront découvrir à Péronne des formations professionnelles), atelier photographie, ciné-club, nomination d'éco-délégués… Autant de dispositifs qui ont pour objectif de rendre les élèves acteurs de leur scolarité.

On compte sur vous !



Aider les autres, voilà ce que les élèves du collège de Chaulnes ont à cœur de partager avec vous lors de leur concert au profit des restos du cœur. En effet, ils travaillent depuis la rentrée sur une comédie musicale qu'ils souhaitent vous présenter début du mois de Décembre et qui raconte les hauts et les bas de la vie d'une famille.

Comme d'habitude, vous pourrez déposer dans un chariot les denrées et autres objets du quotidien que vous souhaitez donner aux plus démunis.

Merci pour votre fidélité !



L’Association sportive du collège fait le plein !

En ce début d'année scolaire, les quatre enseignants d'EPS du collège se réjouissent de l'engouement rencontré par les activités sportives qu'ils proposent aux élèves. Sur le seul mois de septembre, près de la moitié des élèves de l'établissement se sont engagés dans une pratique sportive volontaire.

Ainsi sur le temps du midi, les élèves licenciés à l'association peuvent pratiquer le basket, la musculation, la longue paume, le step, le badminton, la danse et le futsal. A cela, s'ajouteront ponctuellement des compétitions les mercredis après-midi.



A noter que l'an passé, les élèves du collège ont brillé par leurs résultats dans les rencontres proposées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Vice-champion départemental en basket et en futsal, Champion départemental en badminton et 4ème lors de la finale académique.



Même si le plaisir de pratiquer une activité sportive est privilégié sur les résultats, espérons qu'ils feront aussi bien cette année.

Les Trésors du Santerre

le marché campagnard



Place de la Mairie de Chaulnes
de 9h à 12 h30

……..

Poulet Fermier

Dimanche 13 novembre 2016

……..

Les chocolats du Croisé
fabrication artisanale

Dimanche 11 décembre 2016

……..

Tartiflette

Dimanche 8 janvier 2017



MEDIATHEQUE ANTOINE DE ST EXUPERY

8 avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

CALENDRIER DES ANIMATIONS



NOVEMBRE 2016

Mercredi 2 novembre : Dès 14h, Après-midi « jeux de cartes » (tout public)

Samedi 19 novembre : Mario Kart sur Wii U de 9h30 à 11 h30 pour adultes et enfants à partir de 7 ans.

DECEMBRE 2016

Samedi 10 décembre : Atelier jeux de société « Times'up kids » (De 4 à 7 ans) « Times'up family » (8 ans et plus) dès 10h



Mercredi 14 décembre : Spectacle tout public « Drôle de Noël pour blanche-Neige » avec la compagnie Coconut à partir de 15h

Mercredi 21 décembre : Atelier créatif de Noël à partir de 14h30 (De 3 à 12ans)



JANVIER 2017

Samedi 7 janvier de 10h à 11 h : atelier couronnes pour les enfants âgés de 3 à 6 ans

Samedi 21 janvier de 9h30 à 11h45 : matinée « jeux de société » (tout public)

Samedi 28 janvier de 9h30 à 11h45 : matinée Wii U (tout public)



Inscriptions obligatoires pour chaque animation

Plus de renseignements au 03 22 84 68 44 ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
N'hésitez pas à consulter le site Internet http://www.hautepicardie.fr/

Bravo pour votre main verte !

Concours Communal des Maisons Fleuries 2016

La commune de CHAULNES a relancé le concours « Maisons Fleuries » dont les objectifs sont l'embellissement, l'encouragement au fleurissement et l'apport de couleurs afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable.

Pour ce concours 2016, **5 Chaulnoises et Chaulnois se sont inscrits** et nous les en remercions.



Les membres du jury, composé des membres de la commission environnement et d'un conseiller municipal, ont sillonné les rues de la commune un soir de juillet pour admirer et juger le travail des participants à l'aide d'une grille d'évaluation. Les critères de sélection étaient : l'harmonie des couleurs, l'ampleur du fleurissement, l'originalité, la diversité et le choix des plantes, l'entretien général et le choix des supports et des contenants. La tâche n'a pas été facile pour départager les participants.

Le coup de cœur du jury a été pour le 31 route d'Hallu, chez Mme et Mr Gabriel MARQUANT.

Monsieur et Madame Gabriel MARQUANT ont été proposés au jury départemental, qui leur a attribué la seconde place dans la catégorie : maison avec espace visible de la rue.

Le classement n'est pas le plus important, l'essentiel est l'investissement pour la beauté des extérieurs, pour faire que CHAULNES soit une belle petite ville où il fait bon vivre.



La remise des prix s'est tenue en mairie le mercredi 14 septembre. Les cinq récipiendaires ont reçu un diplôme avec la photo de leur maison ainsi qu'un bon d'achat à prendre aux Serres de Chaulnes. Mme et Mr MARQUANT sont également repartis avec un souffleur de feuilles.

Durant leur prospection, les membres du jury ont repéré une trentaine de maisons dont les habitants, de par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent judicieusement leur environnement.

Une lettre de félicitations a été adressée à chacun d'entre eux qui sont des candidatures idéales pour le concours 2017.

L'ensemble des réalisations fleuries participe à l'embellissement du cadre de vie de Chaulnes et contribue à l'amélioration du classement de notre commune au concours des villes et villages fleuris.

« La fleur est courte, mais la joie qu'elle a donnée une minute n'est pas de ces choses qui ont commencement ou fin » (Citation de Paul CLAUDEL)

LES DÉPARTEMENTS FLEURIS

Le label Département Fleuri récompense un département dont les actions de valorisation et d'animation du label Villes et Villages Fleuris sont exemplaires. Sont examinés :

- La prise en compte du label Villes et Villages Fleuris dans la stratégie départementale.
- Le mode d'organisation de la mission Villes et Villages Fleuris.
- L'animation de la mission Villes et Villages Fleuris.
- La sensibilisation et l'accompagnement des communes.
- Le bilan de la mission.
- La valorisation touristique du label.

Ce label est décerné pour une période de cinq ans par le jury national qui valide au moment de la séance plénière les propositions faites par la commission d'attribution du label Département Fleuri.

Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4000 d'entre elles sont labellisées.

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

LA GRILLE D'ÉVALUATION

Le label Villes et Villages Fleuris récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent. L'attribution du label Villes et Villages Fleuris s'effectue ainsi sur la base d'une série de critères définis par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris:

- La motivation pour l'obtention du label.
- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

RESULTATS POUR LA COMMUNE DE CHAULNES

Pays Santerre Haute Somme	Sommetourisme Agence de développement et de réservation touristiques
Passage du Jury le 15 Juin 2016	Passage du Jury le 19 juillet 2016
Classement : **Lauréat**	Classement dans le palmarés départemental : **Premier prix d'honneur**
Remise des prix le mercredi 05 octobre 2016 à EPPEVILLE	Remise des prix le lundi 21 Novembre 2016 à ABBEVILLE

Faisons connaissance avec des commerçants de Chaulnes



M. Dehedin Anicet devait être cuisinier à 14 ans. Son apprentissage l'a dégouté du métier. Une boucherie cherchait un commis à Abbeville, il a voulu relevé le défi, ça lui a plu, il a trouvé sa voie !

Avant, le métier de boucher consistait également à engraisser les bêtes, il faisait de grosses journées de 6h du matin à 21h. La première installation de M. Dehedin s'est faite à Liancourt Fosse (le commerce a duré 6 ans). Puis M. Dehedin a tenu, à Nesle, une boucherie charcuterie pendant 30 ans. A Chaulnes la boucherie était au-dessus de la boutique de vêtements, puis la volonté de s'agrandir et de pousser les murs s'est vite faite sentir !

Pendant 28 ans, M. Dehedin a élevé différentes sortes de vaches : des Aubrac, des Limousines et des Parthenaises. En ce moment M. Dehédin élève des porcs noirs de Gascogne et des porcs blancs de l'ouest qui offrent aux consommateurs une viande bien persillée. M. Dehédin a à cœur de proposer des viandes de qualité qui ont du goût. Il aime la cuisine de terroir. La boucherie - charcuterie Dehédin vous accueille du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 et le dimanche de 8h30 à 12h30 – 31 avenue Aristide Briand à Chaulnes.



L'Institution, 55, rue Odon Dumont.☎ 06.10.73.87.03
Stéphane BARTKOWIAK, Chef à domicile, comble toutes les attentes des particuliers et des professionnels.
Un chef dans votre cuisine, c'est possible….

Stéphane BARTKOWIAK a créé son entreprise le 1er Février 2014. Ce sont les années passées avec son dernier employeur à NOYON qui lui ont donné envie de s'installer.

Les années passées à travailler dans différentes régions et différents styles de restaurants, savoyard, traditionnel, gastronomique, lui ont permis de se diversifier culinairement. La restauration en tout genre, c'est sa passion.

Malgré son métier très prenant, Stéphane BARTKOWIAK se consacre aussi, le plus possible, à sa famille et notamment à ses 3 enfants.

Acteurs de la Commune



Une équipe de Bénévoles en action !!

L'OCLC c'est l'association de Chaulnes qui organise les manifestations culturelles de la ville: les concerts, les expositions, les réderies, les lotos…

Elle est gérée grâce à une armée de volontaires.

Liste des bénévoles : Thierry DELACROIX, Marie-Ange DEVESTRE, Marie-josé FONTAINE, Emilie ABERBOUR, Nicolas PAGNIEZ, Fréderic LEROY, Benjamin OGNA, Lomic CHANCERELLE, Julie LINEATTE, Hélène NOT, Philippe VELAY, Valérie LEFEVRE, Cindy LEROY, Joana NEF, Laura THEVENIN, Cyril TORILLOUX, Dorian SORRIAUX, Kenza PRUVEL…

Certains bénévoles sont présents depuis de nombreuses années. Il y a par exemple Chantal Bertin qui fait partie de l'équipe depuis 21 ans. Etre bénévole lui donne du plaisir, et lui permet de rencontrer de nombreuses personnes. Elle met aussi ses talents de cuisinière au service de l'association, notamment pour la réalisation des fameuses « tartines Chaulnoises ». Les jeunes font aussi partie de l'équipe, comme Lomic Chancerelle et de nombreux stagiaires qui renforcent régulièrement l'équipe. Etre bénévole à l'OCLC c'est réaliser à plusieurs un projet commun et participer au dynamisme de la commune de Chaulnes. C'est aussi l'occasion de rencontrer des nombreux artistes en back stage : comme Byll Wyman,Martin Barre,…et très récemment Murray Head !

Les membres du bureau



Arnaud Noblécourt
Président



Simon Linéatte
Vice Président



Benoit Gance
Vice Président



Philippe Lefèvre
Trésorier



Chantal Bertin
Vice trésorière



Jean-Pierre Francelle
Secrétaire



Didier Ebelmann
Vice Secrétaire



L'OCLC prend la parole au travers de sa page Facebook dynamique, avec une communauté de plus de 325 fans. La page est animée par Simon Linéatte.

L'école de musique de Haute Picardie organise régulièrement des concerts gratuits tout au long de l'année scolaire. Voici les prochains temps forts :



Samedi 19 novembre *à l'église de Lihons*

Messe de sainte Cécile, patronne des musiciens.
La chorale et la classe d'orchestre de l'école se joindront à la Batterie Fanfare de Lihons pour animer l'office religieux qui sera suivi d'un concert.



Samedi 26 novembre *à 18h00*
Centre socioculturel de Chaulnes

Remise des diplômes des examens de juin 2016 et audition des différentes classes. Les élèves reçus recevront une récompense bien méritée pour leurs efforts et leur travail de l'année scolaire passée.

Samedi 19 décembre *à Ham*
Orchestrades de Noël. Qu'est-ce que c'est ?
Chaque année, les classes d'orchestre des écoles de musique de l'est Somme (Ham, Haute Picardie, Péronne, Roisel, Roye et Sailly-Saillisel) se réunissent pour un concert sur le thème de Noël. L'année dernière à Péronne, ils étaient 125 musiciens!

Mercredi 25 janvier 2017 *à 19h00 à la salle polyvalente de Lihons*
Assemblée générale.

Du mardi 14 au vendredi 17 février 2017
De 7 à 77 ans, pour musiciens, choristes et même ceux qui ne savent pas chanter !
Concert de clôture le vendredi soir.

Envie d'en savoir plus ou de nous rejoindre ? Consultez le site Internet http://emhp.fr.gd



Souvenir Français
Le Sous – Lieutenant Emile Maitrot

De l'automne 1914 à l'hiver 1916-1917, les combats firent rage entre Chaulnes, puissamment fortifiée par les Allemands et Lihons, à l'extrême pointe des positions françaises. C'est là que fut tué un officier qui, avant la guerre s'était illustré dans de nombreuses compétitions sportives. En 1901, il avait remporté, à Berlin, le championnat du monde cycliste de vitesse amateur. Il s'appelait Émile Maitrot. Son nom, aujourd'hui, est bien oublié mais, au début du XXème siècle, il était célèbre.

Né le 2 juillet 1882, à Meurville (Aube), Émile Arsène Clément Pierre Maitrot était le type même du sportif accompli, un « sportsman » comme on aimait à le dire alors. Parmi les premiers adeptes du jiu-jitsu en France, il fut également arbitre de boxe et fonda une salle de sport, à Paris, rue de saint-Petersbourg. En ce début du XXème siècle, les cours d'éducation physique étaient à la mode et les salles de sport se multipliaient. La romancière Colette fut dans sa jeunesse, une élève d'Emile Maitrot. Plus tard, elle a avoué que celui-ci lui avait servi de modèle lorsqu'elle avait créé le personnage de Patron dans « Chéri », le plus connu de ses romans.

Toujours de bonne humeur, il communiquait sa joie de vivre et son enthousiasme à son entourage. Rien ne paraissait pouvoir l'abattre. Il écrivit un manuel, « Les Sports de Défense », édité par « La Bibliothèque sportive pour tous », dans lequel il expliquait les gestes de défense dans la rue, inspirés aussi bien de la boxe anglaise que de la savate Française ou du jiu-jitsu, sans oublier l'usage de la canne.

Il participa à de nombreuses compétitions cyclistes.
Le 5 août 1913, il épousa Alice Wilson à Maisons Lafitte.
Son régiment, le 208ème R.I. fut engagé dans l'offensive alliée de 1916 dès le 1er juillet. Le 208ème R.I. se battit à Herleville et Vermandovillers (Bois Etoilé, Bois Trink). En août, positionné à Lihons puis dans le Bois de Chaulnes, il essuya de lourdes pertes.



Le 13 septembre 1916, les tranchées françaises furent violemment bombardées toute la journée par des obus de tous calibres. Vers 20 heures, les Allemands, 200 hommes environ, attaquèrent à la grenade. Un tir de barrage de l'artillerie française et le feu des mitrailleuses stoppèrent l'offensive.
Sobrement, le Journal de Marche et des Opérations du 208ème R.I. indique : « Le sous-lieutenant Maitrot est tué. Le sous-lieutenant Dubois est blessé légèrement. » Le corps d'Emile Maitrot transporté à Caix, fut inhumé dans le caveau de la famille Capronnier où il repose toujours. Non loin de là, dans le même cimetière civil, fut enterré le commandant Ernest Leypold, chef de bataillon dans le même régiment, tué en tentant de prendre Chaulnes, le 10 octobre 1916.

Marcel Queyrat. Président du Comité de Chaulnes du Souvenir Français.

Association locale CPG/CATM
TOE/Vves de Chaulnes

Chers amis, chers adhérents,

Tout d'abord, je veux rendre hommage aux porte – drapeaux et les remercier de leur dévouement pour le « monde combattant ». En effet, cette année fut bien chargée pour eux, ils ont déjà effectué 15 sorties et l'année n'est pas terminée. Il reste encore 3 sorties pour honorer nos frères d'armes disparus. Encore une fois je leur dis merci pour leur courage car quelquefois il faut rester 1 ou 2 heures debout avec le drapeau, bravo à eux !



Quant à la section locale, ce fut aussi une année bien remplie, hormis les deuils et toutes ses sorties, il y eut aussi notre assemblée générale en avril. Puis en juin nous avons passé une journée mémorable à la ferme des « Michettes » à Coucy - le - Château, repas dansant, convivial et dans la joie et la bonne humeur…

En septembre, nous avons, comme à l'habitude, organisé notre repas dansant de fin d'année avec l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes que je remercie d'ailleurs infiniment. Moins de monde qu'à l'accoutumée mais une bonne ambiance, tout le monde s'est régalé avec les moules frites, merci à tous ! Sachez que les bénéfices nous servent à faire des dons ou des colis à nos camarades hospitalisés.

Pour l'an prochain, le programme se prépare avec notre assemblée : en avril, un voyage avec repas dansant à Maroilles et le matin une visite soit d'une brasserie avec dégustation ou d'une fromagerie de maroilles. J'espère vous voir nombreux parmi nous.

Puis en fin d'année, le 23 septembre 2017 : un repas dansant avec Johnny Cabaret (sosie de Johnny Halliday), la publicité sera faite en temps utile et distribuée dans vos boîtes aux lettres. D'avance je vous remercie.

Dernièrement, le comité départemental s'est réuni à Ablaincourt – Pressoir en présence des délégués cantonaux, des Maires des communes avoisinantes, au total 130 personnes étaient présentes. La matinée de travail fut très intéressante et un repas amical nous fut servi dans cette salle toute neuve de la commune.

Serge Lampernesse-Président







L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 15/09/2016 : pour l'année 2015 environ 100 familles ont bénéficié de nos prestations à travers la gym, la zumba pour adultes, un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans, l'organisation d'un loto, et la participation au téléthon.

Lors de cette assemblée, Mme Hélène Not nous a informés avec regret de son départ de la présidence, elle a précisé : « je garderai de bons souvenirs, un grand plaisir de mettre en place des actions pour les enfants .Cette association est une école de la vie de part ses valeurs aussi je resterai membre de l'association pour donner un coup de mains. »

La présidence, sera reprise par Hélène Cailleret présente dans le bureau depuis plusieurs années.

Nous avons pu remercier la municipalité pour leur subvention, l'aide technique, la mise à disposition du Directeur, des animatrices, la femme de service pour le centre de loisirs et le prêt des locaux, ainsi que la CCHP pour la subvention et le prêt des locaux. L'OCLC pour leur aide technique et l'implication de ses bénévoles.

La parole est donnée a Mr le maire et Mr Cheval, qui ont tous deux remercié Mme Not Hélène et son équipe pour l'investissement qu'ils fournissent pour l'association et signalé qu'il ne serait pas envisageable qu'une association qui permet à 100 familles d'exercer différentes activités n'existe plus sur Chaulnes…

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le centre a accueilli 102 enfants de 3 à 12 ans du 11 au 29/07/2016 avec une inscription à la semaine, et nous avons constaté que cet accueil est très demandé chaque année. Ces enfants ont participé à 3 semaines d'évasion (enfants de la commune – de la CCHP – autres communes) : 1 semaine de camping à Cappy pour les 8-12 ans, intervention de nos professeurs de Zumba et de danse, grande sortie hebdomadaire, fromagerie de Canaples, parc de jeux d'Ailly sur Noye et sortie de fin de centre à la mer de sable…

L'équipe d'animation était dirigée par Ludovic Antiochus et 11 animateurs. Le centre s'est terminé par un spectacle afin de faire découvrir aux parents ce qui avait été réalisé pendant ces 3 semaines.

REPRISE DES COURS D'EXPRESSION CORPORELLE ET RYTHMIQUE

Les cours d'expression corporelle et rythmique à partir de 4 ans se déroulent le samedi de 14h30 à 17h15 selon l'âge, avec Leila ; nous comptons 25 inscrites pour le moment.







CREATION D'UN COURS DE ZUMBA KID ET CONTINUATION DE LA ZUMBA ADULTE

Les cours de zumba se déroulent le mardi avec Tatiana de 18h à 18h45 pour les Kids à partir de 4 ans avec 20 inscrits, et de 19h à 20h pour les adultes avec 15 inscrites.

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES SONT TOUJOURS POSSIBLES

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER !!!

Appel aux bénévoles :
Nous recherchons des volontaires pour faire partie du bureau de Familles Rurales. Si vous êtes intéressés merci de contacter Hélène Cailleret 06 31 78 37 05

A VOS AGENDAS LOTO QUINE LE 29 OCTOBRE 2016 AU CENTRE SOCIO

Renseignements : Hélène CAILLERET AU 06 31 78 37 05
Bernadette LEVERT AU 03 22 85 48 57

La présidente et son conseil d'administration.

Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes



Le Poker Club Chaulnois

Nous sommes déjà 36 adhérents, nous attendons encore de nouveaux adhérents ! Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

Les tournois se déroulent une fois par mois et vous avez aussi la possibilité de faire une soirée découverte.

Les tournois du club se déroulent le samedi, l'ouverture des portes est à 18 h et le tournoi à 19 h, à la salle Saint – Didier ou au stade, les dates sont :

*** 22 octobre** *** 19 novembre** *** 10 décembre** ***21 janvier 2017**

Le 20 mai 2017, nous allons refaire le « Main Event » qui se déroulera sur une journée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Géraut au 07.70.74.28.38.

Marche Randonnée Chaulnoise



Nos 20 ans

Le dernier bulletin avait démarré sur les chapeaux de roue avec plusieurs manifestations où le nombre de participants était de plus en plus important : parcours du cœur, rando-challenge… mais le record a été battu avec les festivités des 20 ans du club où tous les chaulnois étaient invités à se joindre à nos marches de la matinée. C'est ainsi que le 26 juin dernier, plus de 120 personnes se retrouvaient sur les chemins aux alentours de notre ville.

M. Philippe Cheval, Président de la CCHP, M. Thierry Linéatte, Maire de Chaulnes, Mme Annick Maréchal, Maire de Vauvillers, Mme Elisabeth Desaint, Présidente du Comité Départemental de la FFRando étaient présents à l'apéritif pour trinquer avec tous, dans une salle magnifiquement décorée. Beaucoup d'adhérents avaient aidé et apporté des fleurs avec lesquelles notre trésorière, Francine Aerts et ses sœurs avaient réalisé de merveilleux bouquets. Vingt panneaux de 20 ans de photos étaient exposés. Durant le repas un animateur chanteur humoriste déclencha les rires et les applaudissements… Journée intense et réussie…



Le Luxembourg : Deux journées étaient proposées pour découvrir un pays proche et méconnu : le Luxembourg. Durant ces 2 jours, 50 marcheurs ont pu visiter Clairvaux et son abbaye puis le château de Vianden magistralement restauré. Après une nuit dans Luxembourg-ville, c'était une magnifique randonnée dans la vallée du Mullerthal parmi les arbres et les rochers. L'après – midi était réservé à la ville de Luxembourg : ses remparts, ses bâtiments majestueux…





Lille et Roubaix : Chacun croit connaître Lille pour s'y être rendu pour la grande braderie, une visite à l'hôpital, des courses…mais faire une dizaine de kms par les parcs, la citadelle, le centre – ville et la cathédrale, et pourquoi pas chanter le P'tit Quinquin devant sa statue et finir en dégustant une bière c'est autre chose… Après le pique-nique, direction Roubaix puis le parc Barbieux et surtout l'incroyable musée de la piscine…l'un des plus beaux de France.

Interclubs : Notre traditionnel interclubs s'est cette fois déroulé à Curchy où la mairie nous a reçu dans sa salle communale. Trois marches étaient proposées le matin, via Nesle, Manicourt, Herly et Etalon. Un point de ravitaillement attendait les vaillants marcheurs, 2 averses vinrent gêner la progression mais pas l'enthousiasme. Après un apéritif et un repas croque – monsieur ou charcuterie, quelques courageux se remirent en route pour 8 kms.



Interclubs



Lacanau et la région landaise : La tradition veut qu'une semaine de « marche découverte » soit proposée pour finir l'été en beauté. C'est ainsi que 56 marcheurs ont pu apprécier cette région de lacs et de forêts au bord de l'océan, dans un site très agréable. Au programme : la côte landaise, le bassin d'Arcachon et ses huîtres, la dune du Pilat et enfin Bordeaux, la ville puis le vignoble avec une dégustation au Château Dillon.

Les entraînés ont pu faire jusqu'à 75 kms et la rando – santé une trentaine de kms…une bonne remise en forme.



Dune du Pilat

Vignoble Dillon



N'oubliez pas les marches hebdomadaires pour garder votre forme et votre santé : randonnée le dimanche ou le lundi, marche nordique les mardis et marche de santé les jeudis. Un programme complet des sorties est édité tous les 6 mois et vous trouverez toutes les infos sur notre site : www.randochaulnes.com

Notre club et ses activités vous intéressent, alors, venez nombreux à notre Assemblée Générale le vendredi 28 octobre salle Saint Didier 20 h, vous y êtes cordialement invités.



Marche santé le jeudi

CYCLO CLUB CHAULNOIS

18 juin 1976 – 19 juin 2016
40 années de randonnées cyclotouristes organisées par le Cyclo Club Chaulnois

A l'occasion de ses 40 ans, 157 participants représentant 15 clubs de nos 3 départements de Picardie et 1 club du Nord (Honnecourt sur Escaut) ont parcouru 8.021 km sur nos trois circuits Route de 35, 63 et 92 km et un circuit Marche de 12 km.

Merci à Messieurs Jacques RAYMOND, Jacques MORET, Denis DIEPOLD et Thierry DEVILLERS pour le prêt de leurs archives retraçant la vie du Cyclo Club Chaulnois depuis sa création afin de nous permettre la réalisation d'une exposition.

Qui dit anniversaire, dit cadeau ! Chaque participant a reçu un stylo aux couleurs du Club et une tombola a également été organisée.

A l'issue des parcours, en présence de Monsieur Philippe CHEVAL, Président de la Communauté de Communes de Haute Picardie et de Monsieur Thierry LINEATTE, Maire de Chaulnes, Daniel REMY, Président actuel a récompensé par un trophée artisanal Monsieur Jacques RAYMOND, premier Président et fondateur de l'association en 1976 ainsi que Monsieur Pierre DEROUVROY, Président du Club durant 14 années et Monsieur Jacques MORET, premier secrétaire.





Les 7 plus anciens adhérents de notre club ont également reçu un trophée récompensant leur fidélité et leur investissement au sein de notre club.



La dernière personne récompensée lors de cette manifestation est Céline DHEILLY pour son voyage itinérant du 31 mai au 6 juin, environ 400 km au départ de Reims pour rejoindre Strasbourg, rassemblement international féminin « Toutes à Vélo à Strasbourg ».

Le verre de l'amitié a clôturé cette remise de récompenses et les festivités se sont poursuivies par un repas réunissant 60 personnes inscrites pour partager un buffet froid et un gâteau d'anniversaire aux couleurs du cyclotourisme.



La réussite de cette journée a été possible par l'engagement des adhérents du Cyclo Club et de leurs familles ainsi que la Communauté de Communes de Haute Picardie, la ville de Chaulnes et nos divers partenaires. Merci à vous tous.

Rendez-vous est pris pour les 50 ans du Cyclo Club Chaulnois en 2026.

Agenda du Club

- Troisième ouverture Club, découverte du cyclotourisme, le 8 octobre – Gratuit
- Randonnée du Téléthon, le 3 décembre – Inscription sous forme de dons

CyCloCément
Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre…
… 03.22.84.67.23

La Boule Lyonnaise Chaulnoise

Nous avons passé un bel été, nous avons profité des jours de bon temps pour nous retrouver lors des entraînements chaque semaine. Revenons un peu sur ces deux mois….

Fin juin, une triplette mixte a représenté le club lors des éliminatoires pour les championnats de France à Tergnier. L'équipe s'incline en demi-finale après un beau parcours sur des terrains peu faciles à jouer.

A l'occasion du 14 juillet, nous avons organisé avec le club de Roye une journée de « compétitions » entre nous. Lors de chaque partie, les joueurs étaient mélangés.

Le midi nous nous sommes rassemblés autour d'un barbecue et la journée s'est clôturée par un classement des meilleurs joueurs des deux clubs.





Au mois d'août, le club a reçu quelques jeunes pour les tickets sport, une manière de plus de faire connaître notre sport. Ces jeunes ont pu s'exercer au pointage et au tir sur un terrain adapté à leurs âges. Les journées se sont conclues par un goûter et une remise de récompenses.

Cette année, le club a investi dans l'achat de matériel pour favoriser la pratique des jeunes. En effet, les boules sont moins grosses et moins lourdes, des cônes et des cercles sont utilisés pour travailler la précision,…

Fin août, tous les joueurs se sont rassemblés pour jouer quelques parties de boules et manger un barbecue pour clôturer la saison. Cette journée a aussi été l'occasion d'accueillir de nouveaux joueurs dans notre club chaulnois.

Courant novembre, nous allons organiser l'assemblée générale du club.
Les concours en extérieur vont se faire de plus en plus rares. Nous irons dans les boulodromes couverts des départements voisins.

OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

De novembre à décembre 2016

AGENDA
SORTIR À CHAULNES

>> Samedi 12 nov.
>> Dimanche 18 décembre
LOTO QUINE

>> Dimanche 23 octobre
Thé dansant
Avec La Dernière Scéance

>> Samedi 03 décembre
Téléthon
Soirée

>> Samedi 11 décembre
Marché de Noël
Nombreux stands

RÉTROSPECTIVE

Lhomond Selecta Festival • Festivités du 14 juillet • Bourse aux antiquités militaires • Réderie • Fugu Chaulnes • Soirée ACPG • Loto

SOIRÉE CABARET

La soirée cabaret (scène ouverte), prévue le 29 octobre, est finalement annulée.
ANNULÉE

SUPER LOTO QUINE

Samedi 12 novembre, Dimanche 18 décembre
Tarifs :1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ (1 carton offert)
Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€
Ouverture : 17h00 / Début du jeu : 19h00. Buvette et restauration sur place
RENSEIGNEMENT / RÉSERVATION : 03 22 83 96 88
15A RUE DE LA SABLONNIÈRE, CHAULNES

TÉLÉTHON Samedi 03 décembre



La soirée Téléthon est organisée avec la mairie au centre socio-culturel de Chaulnes. Comme tous les ans, la totalité des bénéfices sera reversée au profit du Téléthon, pour donner à cette association les moyens de lutter contre la maladie.
CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES
RENSEIGNEMENTS : 03 22 83 96 88 • 15A RUE DE LA SABLONNIÈRE

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 11 décembre
Le marché de Noël organisé par l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes sera ouvert de 08h00 à 18h00, le dimanche 11 décembre. De nombreux stands seront installés au centre socio-culturel, entre art de la table, objets d'artisanat et de décoration, dégustations, etc...

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES
RENSEIGNEMENTS : 03 22 83 96 88, 15A RUE DE LA SABLONNIÈRE

LHOMOND SELECTA, TREMPLIN, EXPO VOITURES

SAMEDI 18 JUIN

DE NOMBREUX SPECTACLES ET SORTIES CULTURELLES ÉTAIENT PROPOSÉS DANS TOUTE LA RÉGION (ET PLUS LARGEMENT EN FRANCE) DURANT LE MOIS DE JUIN ET LE FESTIVAL *LHOMOND SELECTA* N'A PAS RÉUSSI À SE FAIRE ENTENDRE. LES GROUPES ÉTAIENT MOTIVÉS ET DE QUALITÉ, LE PRIX D'ENTRÉE PARMI LES MOINS ÉLEVÉS (12€) MAIS ÇA N'A PAS SUFFIT.
LE PUBLIC EN PETIT NOMBRE A POURTANT ASSISTÉ À UN CONCERT EXCEPTIONNEL, AVEC DES PREMIÈRES PARTIES CHEVRONNÉES (*DIABOLO WATTS* ET *OIL CITY BAND*) ET SURTOUT AVEC LE CONCERT DE *MARTIN BARRE*, ANCIEN GUITARISTE DU MYTHIQUE GROUPE *JETHRO TULL*.
UN TREMPLIN MUSICAL ÉTAIT ÉGALEMENT PROPOSÉ GRATUITEMENT, DONT LE GROUPE VAINQUEUR (*LIBIDO*, GROUPE CHAULNOIS) A ÉTÉ PROGRAMMÉ SUR L'AFFICHE DU FESTIVAL OVERDRIVE. ÉTAIENT ÉGALEMENT PROGRAMMÉS AU TREMPLIN : *KA'PRYS, THE BEAR SCRATCHERS, ZYP*.
POUR FINIR, UNE EXPOSITION DE VOITURES AMÉRICAINES DE COLLECTION ÉTAIT ACCESSIBLE (GRATUITEMENT LÀ ENCORE) SUR LE PARKING DU CENTRE, DURANT TOUTE LA JOURNÉE AVEC L'ASSOCIATION *LIBERTY CARS*.


Le groupe *Ka'Prys* (participant au tremplin musical)


Une des voitures de l'exposition


Dan Crisp (Chanteur/Guitariste de *Martin Barre*)




Jethro Tull's Martin Barre Band

FESTIVITÉS MERCREDI 13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX ACCOMPAGNÉE D'ELDO ORCHESTRA, JUSQU'AU STADE, OÙ A ÉTÉ TIRÉ LE FEU D'ARTIFICE.

BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES + RÉDERIE DIMANCHE 07 AOÛT

UN GRAND SUCCÈS, DE NOMBREUX STANDS ET VISITEURS ÉTAIENT PRÉSENTS. LA RÉDERIE À ÉGALEMENT PARTICIPÉ À LA RÉUSSITE.



FUGU CHAULNES DIMANCHE 04 SEPTEMBRE

LA CINQUIÈME ÉDITION DE LA CONVENTION FUGU CHAULNES S'EST DÉROULÉE CE DIMANCHE 04 SEPTEMBRE.
LE PROGRAMME PROPOSAIT, COMME TOUS LES ANS, DE NOMBREUSES ANIMATIONS PERMANENTES (JEUX VIDÉOS, KARAOKÉ, JEUX DE TABLE...), DES ANIMATIONS (AVEC L'ASSOCIATION SOHEI), DES ATELIERS «FANZINE» OU «SÉRIGRAPHIE», ET BIEN ENTENDU LES ATELIERS PROPOSÉS PAR L'ASSOCIATION WAFUTSU (QUI CO-ORGANISE LA CONVENTION AVEC L'OCLC) ; COUTURE, WORBLA, CALLIGRAPHIE, ORIGAMI... ET DES EXPOSANTS (UNE FILLE À TOKYO, SEBBYSHOT, LA LANTERNE À BD, CELADONE, QZINE, MELUZINE, BULL ACIDE...).


Des visiteurs parcourent les stands


Atelier calligraphie avec Isabelle Jeudy (www.isabelle-jeudy.com)

SOIRÉE ACPG SAMEDI 17 SEPTEMBRE

SOIRÉE ORGANISÉE AVEC L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS AUTOUR D'UN REPAS. LA SONO LUDO A ANIMÉ LA SOIRÉE.

LOTO QUINE SAMEDI 10 SEPTEMBRE, SAMEDI 24 SEPTEMBRE

DEUX LOTOS POUR CETTE RENTRÉE 2016. LE LOTO DU 10 SEPTEMBRE ÉTAIT UN SPÉCIAL BONS D'ACHATS (300€).



Judo club Chaulnois



Une nouvelle saison débute pour notre club et ses judokas.
Nos cours sont toujours accessibles à tous, dès 4 ans.
Cours enfants et ados
2 cours/semaine : 150 € / an + 37 € de licence (assurance)
Le mardi, avec Hervé Boidin, 6ème dan
- 6/7 ans : de 17h30 à 18h30
- à partir de 8 ans : de 18h30 à 19h45

le vendredi, avec Dimitri Lenglet, ceinture noire 2ème dan, notre Président
- 6 /7 ans : de 18h à 19h
- à partir de 8 ans : de 19h à 20h

Cours adultes, basés sur le judo et le self défense
1 cours/semaine : 110 € / an + 37 € de licence (assurance)

le mardi, avec Hervé Boidin, de 19h45 à 21h

Cours babys (4 / 6 ans)
1 cours/semaine : 110 € / an + 37 € de licence (assurance)
- le samedi, avec Coralie Dieval, ceinture noire 2ème dan, de 10h30 à 11h45

Vous souhaitez vous essayer à notre passion. Vous pouvez disposer de 3 cours gratuits avec prêt de kimono, sans engagement.
Facilités de paiement

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Dimitri Lenglet au 06.10.97.93.42

Tennis Club Chaulnois

Après une longue absence, le TC Chaulnois a relancé trois tournois estivaux :

- Le tournoi Senior du 25/06 au 10/07 ;
- Le tournoi Senior +35/45/55/65 ans ainsi que le tournoi féminin du 27/08 au 18/09.

Le TC Chaulnois a accueilli sur ses terrains extérieurs et intérieurs 130 participants et participantes sur l'ensemble des 3 tournois. Le TC Chaulnois remercie l'ensemble de ses partenaires : La Marotte, Chez Rose et Laurent, l'Immobilière Haute Picardie, la boulangerie Sené, l'auto- école IDPR, Regnier motoculture, Au Pays d'OC, Avantages Tennis, Crédit Agricole, l'endiverie de Soyécourt, l'entreprise Risselin ainsi que la Mairie de Chaulnes pour leurs contributions.



Finalistes tournoi Senior



Finalistes tournoi Senior +35 ans



Finalistes tournoi féminin

Le TC Chaulnois recherche activement de jeunes pousses de 5 à 18 ans pour étoffer son école de tennis et de continuer à faire évoluer le club. Nous sommes également à la recherche de partenaires financiers qui nous permettront d'améliorer nos structures d'accueil et la qualité tennistique de nos jeunes.
Pour tout renseignement : tcchaulnois@hotmail.com
: par téléphone au 06/18/40/02/38 (Flament Dimitri)
ou au 07/85/57/86/11 (Petitprez Geoffrez)

Le président : Flament Dimitri

LES ECHOS DE LA LONGUE PAUME

Fin de saison pour les paumistes Chaulnois

La saison estivale vient de se terminer et on peut tirer un bilan sportif positif de cette saison 2016 avec 10 titres de champions de France, 5 titres de champions de Picardie ,4 titres champions de Somme. Les Chaulnois remportent 3titres de champions lors des finales des championnats de France 6/6 à Péronne le dimanche 3 Juillet. Chez les jeunes en juniors et en cadets ; en seniors en 4ème catégorie. Les équipes de 5ème catégorie, 2ème catégorie et benjamins s'inclinent lors des finales.



Les Championnats 2/2 les 20 et 21 Août 2016

Dernier grand rendez-vous de la saison pour les Chaulnois qui ont terminé en remportant les titres en cadets et en 1ère catégorie.

En cadets la paire Hénon L. et Denorme L. ont remporté le titre pour la deuxième année consécutive ; En 1ère catégorie Benali M. et Magniez P. confirment leur bonne saison en 2/2 en remportant le titre ainsi que la coupe de Paris le dimanche 4 septembre.

4 CHAMPIONS EN 1/1

A l'issue des 4 journées de championnat 1/1 en seniors,
3 chaulnois remportent le titre.
Hénon Léo en 3ème catégorie,
Margry Quentin en 2ème catégorie,
Benali Medhi en excellence, catégorie reine qui regroupe les 14 meilleurs joueurs classés en 1ère catégorie,
Hénon Léo réalise un doublé en gagnant le 1/1 dans la Catégorie cadet (14-15ans)



à droite Q. Margry, au centre M. Benali, à gauche L. Henon

La S.L.P. Chaulnes Badminton

Le club conserve le label **éfb 2 étoiles** pour la troisième année.
Label qui récompense les écoles Françaises de Badminton réservant un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17ans dans les créneaux spécifiques par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés.
Engagée en championnat, l'équipe A accède au championnat régional R1.
L'objectif est pour la saison 2016/2017 le maintien.
Dans les autres divisions départementales, l'équipe B est engagée en D1, l'équipe C est engagée en D3, l'équipe D est engagée en D4.
Chez les jeunes, les championnats débutent en octobre pour les championnats départementaux et en novembre pour les jeunes retenus en championnat régional.

Les entraînements hivernaux au gymnase

- **longue paume**

Le mardi de 16h45 à 18h15 pour les 11- 14ans
Le vendredi de 16h45 à 18h15 pour les 10ans et –
Les séances sont dispensées par un entraîneur diplômé d'état

- **badminton**

Le mardi de 18h15 à 20h pour les seniors et lycéens
Le jeudi de 16h45 à18h30 pour les jeunes (collégiens)
Le jeudi de 18h30 à19h30 pour les jeunes (primaires 9 à 11ans)
Le vendredi de 18h45 à 21h badminton loisirs (ouvert aux adultes et aux 15ans et +)

Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

Assemblée générale

Le samedi 19 Novembre à 18h30 - Salle de la mairie de Chaulnes

Samedi 11 Fevrier 2017

TOURNOIS au centre socio culturel

- **POKER**

Inscription 20 € par sms au : 07 70 74 28 38 ou sur place
Recave et add'on : 10 €

- **BELOTE**

Inscription 6 € par sms au : 06 42 13 59 29 ou sur place
Ouverture des portes à 18h00 Tournois à 19h00

Amicale des Donneurs de Sang

L'Amicale des donneurs de sang vous informe d'une modification concernant la collecte de décembre 2016.

Initialement prévue le mercredi 14 décembre celle – ci est avancée au lundi 12 décembre 2016 au centre socio – culturel de 15h à 18h30.

Les collectes de 2017 sont prévues les mercredis :

-1er mars
- 7 juin
- 6 décembre

Vous y serez tous bienvenus !

Ci-après voici la suite des expressions populaires. A bientôt !

La Présidente
Marie-Aimée Beulque



Le cri du sang



Avoir le sang qui monte à la tête



Se payer une pinte de bon sang





L'Amicale du Personnel Communal de Chaulnes

organise

Une bourse aux jouets

matériel de puériculture et vêtements enfant



le 19 novembre 2016

de 10 h à 17 h, à Chaulnes – Centre Socio-Culturel

Emplacement 3 € - **places limitées**
(1 table + 1 chaise)

Restauration et buvette sur place

Renseignement et réservation : ***Mairie de Chaulnes - ☎ 03.22.83.80.80***

LES PIPIOUS



Petite rétrospective : Le samedi 21 Mai, nous avons organisé la kermesse annuelle de la crèche où 112 adultes et 44 enfants étaient présents. Le soleil était au rendez-vous et les enfants ont pu profiter des jeux comme la pêche ou le chamboule tout et repartir avec beaucoup de lots !



Le vendredi 17 juin, nous sommes allés au Zoo d'Amiens avec 17 enfants, 9 parents et 4 salariées. Quelle joie pour les enfants de monter dans le bus et de faire un pique –nique avant de rentrer dans le zoo ! Ce fut une belle journée pour tout le monde même si le soleil n'était pas au rendez-vous.







Le 30 juin, nous sommes allés visiter l'école maternelle avec un groupe d'enfants, l'institutrice leur a présenté les différentes classes ; cela a été l'occasion pour les enfants de se familiariser un peu avec les lieux.



Les plus grands ont fait leur rentrée en septembre et d'autres enfants sont arrivés à la crèche où ils vont pouvoir découvrir de nombreuses activités riches et variées, partager de bons moments de jeux et découvrir la vie en collectivité.



Notre traditionnel marché de Noël aura lieu le dimanche 4 Décembre avec un repas et la venue du Père Noël qui distribuera des cadeaux et des chocolats aux enfants de la crèche. Les professionnelles vont proposer aux enfants de réaliser différentes activités manuelles sur le thème de Noël qui seront vendues ce jour- là.

Le saviez-vous…
Différentes façons de recevoir ou d'envoyer un colis

Le relais Pickup

Le service Pickup est un réseau de relais qui offre un large choix de solutions de livraisons hors-domicile et multi-formats composé de relais commerçants ou de consignes automatiques dans un délai de 48 h. Pour cela il suffit de se connecter sur internet au : www.pickup.fr et de vous laisser guider afin de faire vos envois. Il faut choisir un point de départ et un d'arrivée et vous savez le montant de votre envoi, ensuite il suffit d'imprimer l'étiquette et de vous rendre dans le relais muni de votre colis. Vous avez la possibilité de faire des envois soit :

- d'un relais pickup à un autre,
- d'un relais directement à votre destinataire.

Il existe plusieurs relais dans le secteur : Café du commerce à Chaulnes- Ets Poignet Rosières- Pressing St Médard Roye etc….

Le relais Colis

Le relais-colis est un service mis en place par les commerçants afin de réduire le coût des frais de port lors de votre commande et de pouvoir choisir votre lieu de livraison. Pour cela, vous avez la possibilité de choisir entre plusieurs commerçants : Carrefour Market à Chaulnes – Pressing Belle et nette à Rosières- Carrefour city Nesle etc……

Le Colissimo

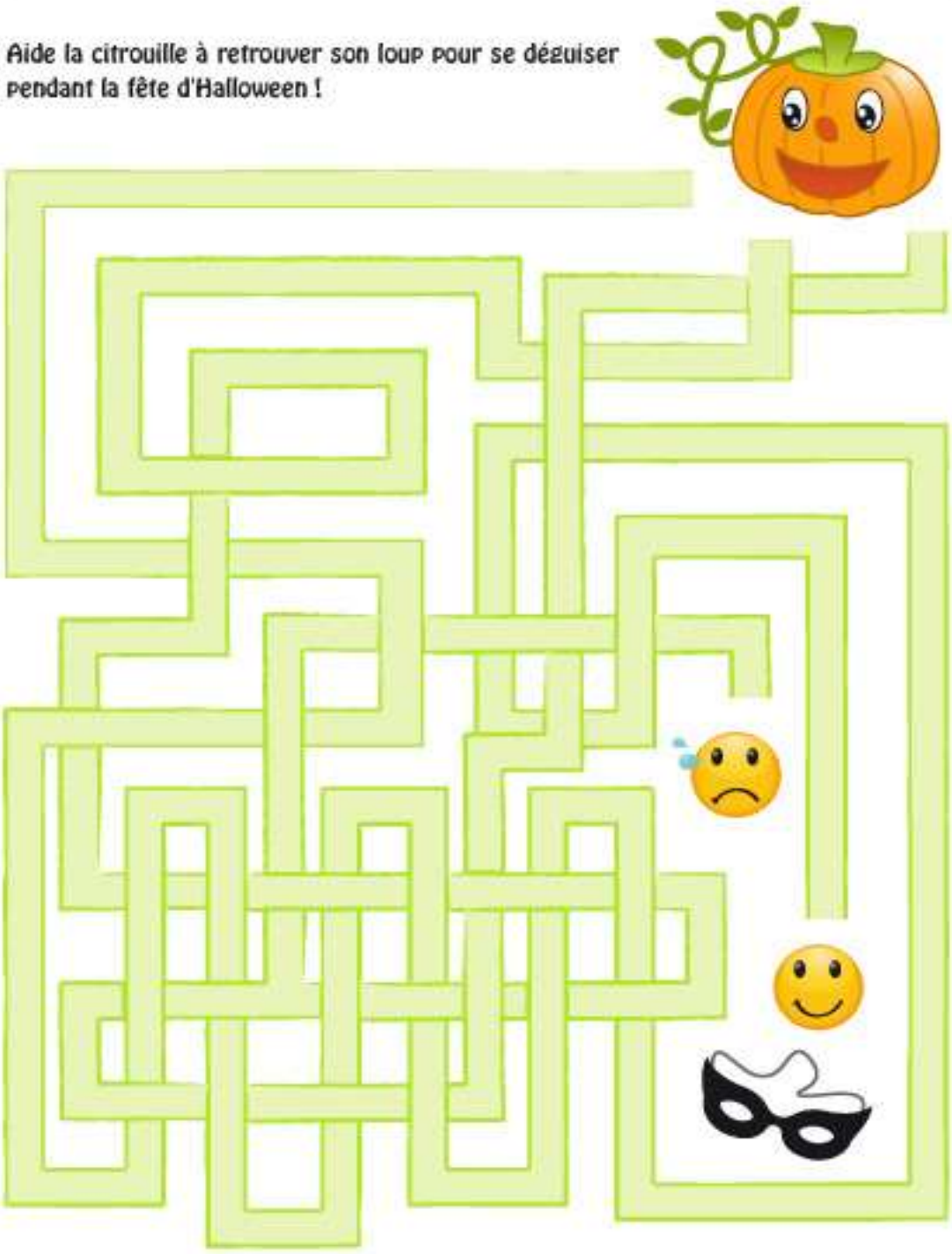
Vous affranchissez votre Colissimo en ligne sur la boutique La Poste, la veille de l'envoi après avoir renseigné votre code postal. Vous avez la possibilité de choisir entre le dépôt du colis dans votre boite aux lettres ou en bureau de poste. Si vous choisissez le dépôt du colis dans votre boite aux lettres, ce colis sera récupéré par La Poste dès le lendemain, soit au prochain jour ouvré, pour tout affranchissement en ligne avant 23 h et vous imprimez et collez votre bordereau de transport sur votre envoi. Vous déposez votre Colissimo dans votre boîte aux lettres avant 8h le jour de l'envoi et votre facteur le récupère dans la journée. Ce dernier vous laisse en échange un avis de prise en charge pour justificatif à conserver.

A vos agendas …



Labyrinthes d'Halloween

Aide la citrouille à retrouver son loup pour se déguiser pendant la fête d'Halloween !



Le saviez - vous? "La fête d'Halloween est introduite aux Etats-Unis et au Canada après l'arrivée massive d'émigrants irlandais et écossais notamment à la suite de la grande famine en Irlande(1845-1851). Elle y gagne en popularité à partir des années 1920 et c'est sur le nouveau continent qu'apparaissent les lanternes Jack-O'-Lanterns confectionnées à partir de citrouilles, d'origine locale, en remplacement des rutabagas utilisés en Europe"(Source Wikipédia).

La bataille de la SOMME : La deuxième phase (20 juillet à fin août)



Le 20 juillet, une grande attaque générale avait été décidée, entre la région de Pozières et celle de Vermandovillers.

Dans le secteur français, les troupes s'emparèrent, au nord de la Somme, de toute la première ligne entre Hardecourt et Hem; tandis qu'au sud, Barleux, véritable nid de mitrailleuses, résistant encore aux assauts des coloniaux, était sur le point de succomber.

Il faut pourtant parler de celui qui rendit célèbre, à la prise des bois de Hem, le caporal de chasseurs à pied Goutandier.

Le bataillon venait de s'élancer à l'assaut : déjà une première vague avait bousculé l'ennemi, puis une deuxième passait à son tour... Soudain, vers la droite, d'un repli de terrain, une fusillade nourrie partit sur les assaillants.

Le caporal Goutandier, qui se trouvait à l'aile droite de cette deuxième vague, appela un de ses hommes. Impassibles sous le feu, insouciants du danger, se glissant d'arbre en arbre, ils arrivent à hauteur d'un abri, d'où une compagnie allemande, qui s'y était réfugiée, continuait de tirer. Une pluie de grenades s'abattit sur l'abri; la fusillade s'arrêta aussitôt.

- Rendez-vous ! Cria alors une voix de stentor.

C'était Goutandier qui, toujours dissimulé derrière un tronc d'arbre, clamait cette sommation. Alors, de l'abri, les bras levés, cent hommes sortirent, cent Allemands ayant à leur tête deux officiers.

- Approchez par ici, cria de sa cachette le caporal. Sortez du bois tout de suite, et en route pour l'arrière!

Deux minutes plus tard, les cent Allemands, conduits par Goutandier et par Guillot, arrivaient dans les lignes. Mais ils avouèrent que plusieurs de leurs camarades étaient restés dans l'abri.
Les deux hommes repartirent... Mais Guillot bientôt tombait, atteint d'une balle à la poitrine. Le caporal, cette fois, dut renoncer à son entreprise.

Quelques jours après, le général attachait sur la poitrine de ce brave la croix de la Légion d'Honneur.
Les 24, 25, 26 et 27, dans le secteur anglais, l'armée Gough prenait pied dans la forte position de Pozières et reprenait aux Allemands, une deuxième fois, le bois Delville et Longueval. Elle échouait, par contre, au cours de combats féroces qui durèrent pendant plus d'une semaine, sur Guillemont.

Le 1er Corps d'Armée (général Guillaumat) remplaçait le 20e et entrait en action à son tour, et pour ses débuts, il s'immortalisait par la prise de Maurepas, emporté en deux rudes combats, l'un du 12 août (enlèvement de la moitié sud du village), l'autre du 24 août, au cours duquel le 2éme bataillon du 1er régiment d'infanterie, composé en grande partie de soldats originaires des régions envahies, sous les ordres de l'héroïque commandant Frère, arracha à la Garde prussienne la moitié nord de cet amas de ruines.

L'un des camarades, Paul Dubrulle de Maurepas, a peint l'effroyable spectacle de ces débris informes, tout sanglants de l'héroïque combat :



« Au sortir du village, un tableau plus sinistre s'offre à moi.
Dans le village, les ruines avaient voilé les horreurs les plus poignantes, la vue des cadavres ; sur ce terrain, elles s'étalent. Le combat a été atroce; partout des Allemands sont étendus. J'arrive au fameux chemin creux... Mettant à profit cette défense naturelle, l'ennemi y avait organisé une résistance farouche : nos soldats ont dû le déloger, un à un, de ses niches par un combat à la grenade. Le terrain n'avait pas encore été nettoyé.

A chaque pas, sur le bord du chemin, dans les trous, des cadavres gisaient, horribles, noircis, gonflés, mutilés par d'affreuses blessures ; çà et là des membres détachés, des têtes, ajoutaient encore au tragique du tableau.

Le sol était couvert de matériel de guerre en quantité énorme : fusils, mitrailleuses, caisses et bandes de cartouches, grenades, outils, havresacs, capotes, casques, bérets, gisaient éparpillés dans un désordre navrant ... »

L'artillerie lourde s'étant avancée sur le terrain conquis, un effroyable bombardement recommença et se remit à broyer les lignes ennemies : obus de 400, de 380, de 270, s'abattirent pendant plusieurs jours, en vue d'une nouvelle grande attaque : celle-ci était fixée au **3 septembre**.

Le temps s'était mis à la pluie ; et la boue, cette fameuse boue de la Somme, qui devait rester légendaire, commençait à faire parler d'elle.

……La troisième phase (03 septembre à fin octobre)

Au nord, les Anglais avaient, depuis près d'un mois, fait des travaux d'approche autour de Guillemont «l'inexpugnable ».
Le 3 septembre, dès les premières heures de l'attaque, Guillemont fut pris. Ginchy, enlevé par les régiments irlandais, fut reperdu.
En liaison avec les Anglais, les Français, le même jour, voyaient tomber entre leurs mains Le Forest et Cléry sur Somme (au nord de la Somme), avec 2000 prisonniers.
Au sud, la 10e Armée (général Micheler) se mettait en branle à son tour :
le 4, elle enlevait toute la première position entre Deniécourt et Vermandovillers ; Soyécourt et Chilly étaient pris, avec 2.700 prisonniers; Chaulnes était directement menacé par Lihons.
Le 5, des contre-attaques allemandes furent vigoureusement repoussées et le 6, la 1e Armée s'emparait d'une grande partie de Berny en Santerre.

Dans ces trois jours, les deux Armées, française et anglaise, avaient capturé plus de 6000 prisonniers et pris 36 canons. L'avance continua.

Le 9, les Anglais achevèrent de conquérir Ginchy et poussèrent leur marche, en oblique, sur Combles.

Le 12, grande attaque des Français entre Morval et la Somme toute la première ligne ennemie est emportée, les objectifs sont dépassés par une troupe admirable d'ardeur, et Bouchavesnes succombe; on menace maintenant Péronne par le nord.

Enfin, le 15, les Anglais de Rawlinson, à leur tour, s'élancent sur un front de 10 kilomètres.

Là, pour la première fois, font leur apparition, sur le champ de bataille, « d'énormes, de terrifiantes machines qui, vomissant le feu par toutes leurs ouvertures, gravissent en courant les pentes les plus abruptes, renversent tous les obstacles, traversent en se jouant les plus solides défenses, les réseaux de fil de fer les plus inextricables, les nids de mitrailleuses les plus meurtriers, broyant tout, écrasant tout, semant partout l'émerveillement, l'épouvante et la mort: ce sont les tanks, ou chars d'assaut, qui, perfectionnés et multipliés, couronneront un jour la totale défaite allemande. »
Le combat dura trois jours, et le « tableau en fut magnifique : avec 4000 prisonniers, Courcelette, Martinpuich, le bois des Fourcaux, le village de Flers.

Le **17**, la 1ère Armée française prenait Vermandovillers et Berny.

Les combats, cependant, il faut bien le reconnaître, devenaient de plus en plus difficiles. Le temps était franchement mauvais : pluie, pluie, pluie, et, de plus en plus, des flots de boue : la bataille « s'enlisait ».

Et puis, aussi, l'ennemi réagissait avec un courage et un entêtement auxquels on est bien obligé de rendre éloge, surtout pendant ces batailles de septembre.
Certes, rien de tout cela n'eût été capable d'arrêter les fantassins de France : le **25** septembre encore, dans un élan irrésistible, ils emportaient Rancourt (au nord de Bouchavesnes) et Frégicourt, tandis que les troupes de Douglas Haig, en liaison avec eux et électrisées par leur exemple, faisaient tomber Morval. Combles était positivement encerclé.

Et, **le 26** enfin, journée glorieuse : les deux Armées se donnaient la main dans Combles, le principal pilier de la défense allemande, la « clef » entre Bapaume et Péronne; et, d'autre part, tout à fait au nord, les Britanniques enlevaient Thiepval. Mais les troupes anglaises étaient très fatiguées.

Joffre et Foch auraient continué la lutte : ils savaient ce qu'ils pouvaient demander aux soldats de Verdun, même en dépit des souffrances de l'hiver commençant.
Maîtres de toutes les hauteurs en face de Bapaume et de Péronne, les deux Armées n'avaient plus qu'à donner l'assaut décisif, qui les conduirait rapidement au cœur des deux villes.



D'autant plus que la résistance allemande, après ce sursaut, paraissait faiblir... Mais le général Douglas Haig ne se crut pas le pouvoir d'imposer à sa jeune Armée, qui aspirait au repos et que les intempéries éprouvaient, un nouvel effort.

Dans le même temps, tout à fait au sud, les 250e, 278e, 307e, 308e, 358e régiments d'infanterie prenaient Ablaincourt et Le Pressoir le **07 novembre**, tandis que les Anglais, au nord, enlevaient Beaumont-Hamel et Beaucourt le **13** novembre.

Combien de mois faudra-il encore pour faire craquer cette ligne allemande, sans cesse reformée ?
A Paris, Joffre lui-même et Foch, par surcroît, devenaient impopulaires auprès de certains politiciens.
S'en était donc fait : il était impossible, dans ces conditions, de poursuivre l'offensive **: la bataille s'arrêta**.

Rappelons que l'offensive française sur Verdun (pour la reprise de Vaux) commença aux derniers jours d'octobre.

Le monument aux morts



Ce monument aux morts est une œuvre datant de 1924 due au sculpteur Jules Déchin et à l'entreprise Delleur d'Amiens. Sur une stèle longue où sont inscrits les noms des morts de la commune, une allégorie féminine assiste un soldat couché à ses pieds, mourant. Cette femme tient de la main gauche une Victoire ailée de taille réduite. Le sculpteur a su rendre pathétique la scène par l'expression des personnages et les détails précis de l'équipement du poilu.

Le monument est en pierre calcaire, les statues en fonte de fer bronzée.

La commune passa en effet un marché avec l´entreprise amiénoise Delleur et compagnie le 28 janvier 1924, pour la fourniture d´un monument en pierre avec statues en fonte, au prix forfaitaire de 20 000 francs. Le coût réel de cet édifice fut de 33 972 francs, mais Delleur ne demanda que les 20 000 F fixés. Sur cette somme, 15 000 francs provenaient de la souscription publique. Le monument était déjà érigé à la mi-juin 1924. C´est donc sans doute à titre de régularisation que le conseil municipal de Chaulnes approuva le projet de Delleur le 4 juin 1924 et reçut l´autorisation préfectorale le 9 juillet 1924. L´inauguration eut lieu le 3 août 1924. En 1925, une grille en fer sur soubassement maçonné fut ajoutée au monument par Messager, ferronnier à Chaulnes, pour 8 000 francs.
Derrière le monument figure une inscription gravée en 1929 : « Une pensée aux soldats français et alliés tombés sur le sol de notre patrie durant la Grande Guerre et aux jours de délivrance. 18 mars 1917 – 28 août 1918 »



Lettre écrite par le conseil municipal le 16 septembre 1922 sollicitant l'obole des Chaulnois et amis de CHAULNES et récemment retrouvée par une habitante d'OMIECOURT

Chaulnois & Amis de Chaulnes

Une Souscription dans nos Ruines ! ! !

Mais oui mes amis n'est-il pas temps de songer à nos morts, à ceux qui par leurs sacrifices nous ont amené la possibilité de faire revivre notre désert. Et c'est un bien faible hommage de reconnaissance, que nous vous demandons en sollicitant votre obole.

Ces morts que nous désirons honorer d'une façon collective, c'étaient nos amis, nos compatriotes, qu'aux jours de la mobilisation nous vîmes partir pour leur destinée inconnue

De la Mer au Vosges ils ont versé leur sang, quelques uns nous sont revenus peupler notre Cimetière, leur terre natale. Votre nombreuse assistance, en ces jours de deuil, disait votre estime et votre admiration. Ne voulez-vous pas d'une généreuse offrande, rendre plus sensibles, plus durables, ces beaux sentiments non seulement envers ces **Réintégrés** mais encore envers ces pauvres **Disparus** qu'un sort farouche poursuivit même dans la mort ! Sur notre Monument leurs noms reprendraient leur place parmi les Chaulnois tombés au Champ d'honneur.

Et vous Prisonniers Civils qui avez subi l'envahisseur, qui à Péronne et dans le Nord avez jalonné votre douloureux chemin d'exil de quelques tombes de compatriotes, n'auriez-vous pas à cœur, par votre offrande d'honorer vos morts tombés eux aussi sur un autre front. En rappelant leurs noms notre Monument évoquera vos souffrances, celles d'une Population qui vécut deux ans à quelques cents mètres de la bataille.

Monument des Morts pour la Patrie
Cénotaphe de Disparus
Martyrologe de Civils Prisonniers
Ex-voto de Vivants au Culte de la Patrie

Tel sera le Monument projeté pour le printemps prochain. Nous nous reprocherions d'insister d'avantage, nous sommes assurés que votre générosité grossira de beaucoup la subvention votée par la Ville et l'obole de vos Conseillers Municipaux qui se feront un honneur de solliciter eux mêmes votre offrande.

Ériger un monument c'est écrire une page d'histoire ! Nous la voudrions belle, digne des hauts faits de nos Héros, capable d'enseigner à nos petits Neveux les sacrifices consentis par leurs Aînés pour défendre **La Justice** et la **Liberté** et leur garder le doux nom de **Français.**

Le Conseil Municipal.

Chaulnes, le 16 Septembre 1922.